

Monsieur Michel VAUZELLE
Président du Conseil régional
Hôtel de région
Place Jules Guesde
13000 MARSEILLE

Le 28 mai 2015

Monsieur le Président,

Le 29 mai prochain, vous avez inscrit à l'ordre du Conseil régional l'adoption du contrat de plan Etat-région pour la période 2015-2020.

Pour les collectivités de notre Région ainsi que les établissements publics qui contribuent au rayonnement et à l'équilibre des territoires, ce contrat se traduit en réalité par une triple punition : celle d'une **concertation insuffisante**, celle d'un **déficit de solidarité territoriale** et celle d'un **abandon financier programmé**.

Tout d'abord, nous ne pouvons que déplorer l'étonnante méthode qui a présidé à l'élaboration du nouveau contrat. Elle se résume à une **politique du fait accompli** et s'est traduite par une grande rigidité des services de l'Etat et de la Région qui ont refusé d'entendre les demandes exprimées par les élus locaux.

Ainsi, la plupart des collectivités et établissements publics ont le sentiment amer d'avoir été privées d'un droit légitime de proposition pour un contrat de plan qu'elles financent pour un tiers.

Parallèlement, nous ne pouvons que regretter le mépris caractérisé à l'égard de l'opposition Républicaine au sein de l'Assemblée Régionale. Au cours des 18 mois de l'élaboration du projet, les élus d'opposition n'ont été à aucun moment associés aux travaux d'élaboration du contrat.

Il aura fallu attendre le 20 février pour que ceux-ci soient sollicités afin de donner à l'exécutif régional par vote, un mandat de négociation sur la présentation d'un **projet déjà largement finalisé**. Ce n'est pas non plus la création en toute hâte le 24 avril d'une éphémère commission « ad hoc » appelée à se réunir une seule fois avant la signature de ce contrat qui corrige ce défaut de concertation.

En second lieu, le projet marque un **recul important de l'indispensable solidarité de l'Etat et de la Région envers les territoires**.

Parmi les **multiples abandons** constatés, nous n'évoquerons dans ce courrier que quelques exemples des plus révélateurs.

Le Département des **Bouches du Rhône** rencontre des difficultés qui se traduisent par le refus de financer les programmes routiers qu'il propose. Les investissements prévus ne prennent pas en compte les modes de transports durables tels que le financement du tramway d'Aubagne. Il en va de même pour les crédits liés à la vie étudiante pour lesquels l'Est des Bouches du Rhône est particulièrement pénalisé.

En ce qui concerne la métropole **Aix-Marseille-Provence**, imposée par le gouvernement, aucun de ses projets, notamment en matière de transport, n'apparaissent dans ce contrat.

Pour la Communauté urbaine **Marseille Provence Métropole**, malgré les demandes fortes exprimées, aucun projet concernant les transports en commun en site propre (TCSP) ou d'avant-projet d'aménagement des gares n'ont été retenus. Par ailleurs, l'insuffisance de crédits dédiés au développement économique ne permet pas un engagement de l'Etat et de la Région au titre de la thalassothermie qui pourtant est le «projet phare» de l'opération d'intérêt national d'Euroméditerranée.

Les **Alpes Maritimes** qui représentent 22% de la population de la Région ne bénéficient d'aucun crédit au titre des opérations routières sur un budget doté de plus de 209M€.

Dans le **Var**, il n'a pas été obtenu d'engagement ni sur le développement des infrastructures portuaires de Toulon, ni sur les infrastructures de transport tels que le pôle d'échange multimodale et le Bus à haut niveau de service de Draguignan

Dans le **Vaucluse**, le contrat de plan n'est pas assez ambitieux notamment en matière d'infrastructures de transports.

Dans les **Alpes de Haute Provence**, le contrat de plan n'est là encore pas assez ambitieux concernant le transport pourtant prioritaires pour désenclaver nos territoires.

Pour les **Hautes-Alpes**, les critères de sélection des projets sont particulièrement flous. Nous regrettons l'absence criante d'ambition et de volonté pour conforter durablement par son électrification la ligne ferroviaire Valence-Briançon ainsi que la ligne des Alpes via le Val de Durance, l'absence d'inscriptions budgétaires au titre de la préservation de notre patrimoine en faveur de la cathédrale d'Embrun ainsi que la faiblesse des crédits pour la modernisation de la RN 85 en direction de Grenoble.

Ce défaut de concertation, cet abandon des territoires signent le **double désengagement financier de l'Etat et de la Région** qui est sans précédent dans l'Histoire de la contractualisation. Cette méthode tranche avec celle employée par Christian Estrosi qui, lorsqu'il était ministre de l'aménagement du territoire était venu à l'Hôtel de Région vous rendre visite et avait répondu à vos demandes d'inscription de crédits pour le tunnel du Montgenèvre dont la réalisation n'a d'ailleurs toujours pas débuté.

Malgré un affichage soigneusement étudié qui annonce une certaine stabilité des crédits d'une planification à l'autre, c'est en réalité un désengagement financier de 426 millions d'euros qui est programmé.

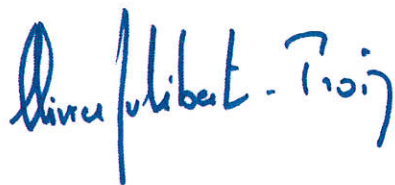
Si nous partageons le souci de bonne gestion des collectivités par la réalisation d'économies, nous ne pouvons accepter que les territoires de la Région subissent un tel abandon.

Dans un contexte où l'Etat multiplie les ponctions financières sur les Français et les collectivités tout en réduisant massivement les aides aux territoires, ce projet de contrat conduit à un affaiblissement de notre économie régionale.

C'est pourquoi, nous vous demandons solennellement de bien vouloir revoir votre projet et reporter l'adoption de ce contrat de plan afin d'engager une réelle discussion.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

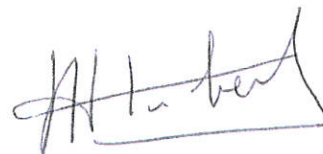
Olivier AUDIBERT-TROIN
Député du Var
Président de la Communauté
d'Agglomération Dracénoise



Bernard BROCHAND
Député des Alpes-
Maritimes
Président de la
Communauté
d'Agglomération des Pays
de Lérins



Maurice CHABERT
Président du Conseil
départemental
de Vaucluse



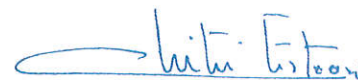
Eric CIOTTI
Député
Président du Conseil Départemental des
Alpes-Maritimes



Roger DIDIER
Maire de Gap
Président de la
Communauté
d'Agglomération
Gap en + Grand



Christian ESTROSI
Député-maire de Nice
Président de la Métropole
Nice Côte d'Azur



Chantal EYMEOUD
Maire d'Embrun
Conseillère régionale
Présidente de la Communauté de Communes
de l'Embrunais



Hubert FALCO
Sénateur-maire de Toulon
Président de la
Communauté
d'Agglomération Toulon
Provence Méditerranée



Jean-Claude GAUDIN
Maire de Marseille
Vice-président du Sénat



Georges GINESTA
Député-maire de Saint-Raphaël
Président de la Communauté
d'Agglomération Var Estérel Méditerranée

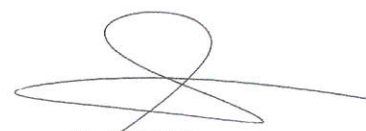
LE PRÉSIDENT,

Georges GINESTA

Marc GIRAUD
Président du Conseil
Départemental du Var



Nicolas ISNARD
Maire de Salon-de-Provence
Président de la Communauté
d'Agglomération Agglopo
Provence


Nicolas ISNARD
Président d'Agglopo
Maire de Salon-de-Provence

Jean LEONETTI
Député-maire d'Antibes
Président de la Communauté
d'Agglomération Sophia Antipolis



Daniel SPAGNOU
Maire de Sisteron
Président de la
Communauté de
communes du Sisteronais



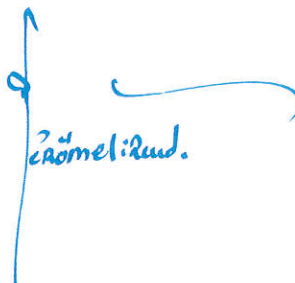
Guy TEISSIER
Député et Président de
Marseille Provence Métropole



Martine VASSAL
Présidente du Conseil départemental des
Bouches-du-Rhône



Jérôme VIAUD
Maire de Grasse
Président de la
Communauté
d'Agglomération du Pays
de Grasse



Jérôme Viaud.